



PROCÈS-VERBAL

COMMISSION FOOTBALL DIVERSIFIE

Réunion visio 16 décembre 2019

Présidence : M. Nicolas VUILLEMIN

Présents : MM. Alain ALDAX – Pierre-Etienne DEMILLIER

Assiste : Mme Delphine SCARAMAZZA

La commission souhaite un prompt rétablissement à Gérard Popille, membre de la commission.

1 – COUPE NATIONALE FUTSAL

1.1 – FORFAITS

Courriel de Cluny US Football

La commission prend connaissance du courriel de ce club et enregistre leur forfait qui a eu lieu pour le 1^{er} tour du samedi 14 décembre à St Martin en Bresse. Elle inflige une amende de 35€ à ce club.

Courriel de Fleury la Vallée

La commission prend connaissance du courriel de ce club et enregistre leur forfait qui a eu lieu pour le 1^{er} tour du samedi 12 décembre à Belfort. Elle inflige une amende de 35€ à ce club.

Absence Auxonne New Team

La commission enregistre l'absence de ce club pour le 1^{er} tour qui a eu lieu le dimanche 15 décembre à Auxonne et inflige une amende de 85€ à ce club pour forfait non déclaré.

1.2 – ORGANISATION DU 2EME TOUR

La commission homologue les résultats du 1^{er} tour de la Coupe Nationale sous réserve des dossiers en cours.

Elle procède à la répartition des 13 équipes qualifiées du 1^{er} tour et des 14 équipes de R1 sur les 7 sites retenus. A noter que le club de Team Montceau Foot suite au PV de la CR Discipline du 28 novembre dernier est retiré de la Coupe Nationale Futsal, son audition n'ayant pas lieu avant janvier (finale).

Pour le Tour 2 (du 19 au 22 décembre 2019)

La commission établit la liste des sites retenus :

Gymnase Municipal de Guerigny

Gymnase des Bourroches à Dijon

Gymnase Municipal St Martin en Bresse

Gymnase Fritsch à Belfort

Gymnase de la Filature à Ronchamp

Gymnase Lou Blazer à Montbeliard

Gymnase Communauté Communes Triangle Vert à Citers

Pour la ½ finale (3 au 5 janvier 2020) – 14 équipes

La commission établit la liste des sites retenus

Gymnase St Claude à Besançon (03/01)

Maison des Sports à Chalon sur Saône (04/01)

Gymnase Communauté Communes Triangle Vert à Citers (05/01)

Pour la Finale (11 ou 12 janvier 2020) – 8 équipes

La commission établit la liste des sites retenus

Salle Espace Loisirs à Clenay (11/01)

Gymnase Communauté Communes Triangle Vert à Citers (12/01)

1.3 – DEMANDE

. Courriel de Francheville

La commission prend connaissance des fiches de candidatures du club de Francheville pour l'organisation de la ½ finale le 5 janvier 2020 et pour la Finale le 12 janvier 2020 au Gymnase Communauté Communes Triangle Vert à Citers.

Elle émet un avis favorable

Prochaine réunion visio : **lundi 23 décembre 2019 (9h00 à 10h00)**

Les personnes concernées recevront les codes d'accès

Le Président,

Nicolas VUILLEMIN

Les présentes décisions sont susceptibles de recours devant la commission régionale d'Appel dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football